



## Bonne année scolaire !

Nous sommes heureux d'accueillir vos enfants pour une nouvelle année scolaire dans ce contexte particulier.

Nous vous invitons à lire l'**Info-parents** dans lequel vous trouverez, à chaque début du mois, des messages importants sur la vie scolaire à l'école Ahuntsic ainsi qu'à son annexe de la rue d'Auteuil. L'**agenda** de votre enfant contient également une foule d'informations sur le fonctionnement et le code de vie de notre école, c'est le moyen de communication privilégié avec les enseignants. Nous vous invitons à le lire avec votre enfant chaque jour et à le signer. Surveillez particulièrement vos courriels les mardis et jeudis, ce seront nos journées d'envois de documents.

Le **site internet** de l'école renferme aussi une grande quantité d'informations mises à jour régulièrement : le calendrier scolaire, les horaires des deux pavillons, les renseignements sur le service de garde (feuilles de journées pédagogiques), etc. Vous pouvez y accéder au <https://ahuntsic.csdm.ca/>

Vous connaissez notre préoccupation pour l'environnement, elle n'a pas changé ! Donc à moins d'un avis contraire de votre part toutes les communications vous seront envoyées par courriel à l'exception de celles où vous devrez nous retourner un coupon-réponse.

Bonne année scolaire à tous, notre souhait est qu'elle soit remplie de bons moments et d'expériences pédagogiques enrichissantes !

## HORAIRES DE L'ÉCOLE :

Attention aux quelques changements :

### **Voici l'horaire des élèves du primaire (1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> année) du pavillon principal :**

	<b>avant-midi</b>	<b>après-midi</b>
Surveillance dans la cour	7 h 53	12 h 54
Entrée des élèves	8 h 01	12 h 59
Début des cours	8 h 05	13 h 01
Fin des cours	11 h 39	15 h 13

### **Voici l'horaire des élèves du préscolaire :**

	<b>avant-midi</b>	<b>après-midi</b>
Accueil et prise des rangs	7 h 53	12 h 54
Entrée des élèves	8 h 01	12 h 59
Fin des activités	11 h 15	14 h 43

### **Voici maintenant l'horaire des élèves primaire (4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année et AIDA) de l'annexe d'Auteuil :**

	<b>avant-midi</b>	<b>après-midi</b>
Surveillance dans la cour	7 h 48	12 h 49
Entrée des élèves	7 h 56	12 h 54
Début des cours	8 h 00	12 h 56
Fin des cours	11 h 34	15 h 08

### **Secrétariat :**

7 h 30 à 11 h 40

11 h 40 à 12 h 40 **Fermé pour la période de dîner**

12 h 40 à 15 h 30

### **Service de garde :**

7 h à 18 h - **13 h 15 à 14 h 15** Fermé pour la période de dîner

## **ORGANISATION DE L'ÉCOLE**

Au 26 août 2021, 502 élèves étaient inscrits à notre école. Nous comptons trois classes du préscolaire, 7 au 1<sup>er</sup> cycle, 4,5 au 2<sup>e</sup> cycle et 8 au 3<sup>e</sup> cycle. L'école compte également 4 classes d'accueil : une au préscolaire ainsi que 3 de niveau primaire. Nos élèves sont répartis dans deux pavillons :

- Le pavillon principal qui compte 217 élèves, de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année incluant 4 groupes d'accueil
- L'annexe située au 9900, avenue d'Auteuil, est utilisée par nos 231 élèves de niveau 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Cela inclus les 4 groupes d'AIDA (Anglais Intensif et Défi Académique) programme du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle.

Le service de garde l'Aurore boréale est basé au sous-sol du pavillon principal, les grands y seront ramenés par navettes scolaires à la fin des classes vers 15 h 15.

## **PROGRAMME « ÉCOLE DE LA VUE » AU PRÉSCOLAIRE**

L'équipe du programme ministériel de « l'école de la vue » sera présente à l'école le 28 septembre pour des examens de la vue des élèves du préscolaire.

Les parents concernés recevront des informations à ce sujet dans les prochaines semaines.

## **BONNES HABITUDES**



Nous vivons chaque année quelques petits désagréments face aux départs hâtifs des enfants. Si votre enfant doit partir plus tôt (rendez-vous chez le médecin par exemple), veuillez l'inscrire dans l'agenda et l'enseignant(e) se chargera de faire descendre l'enfant au secrétariat à l'heure prévue. En raison de la pandémie, nous devons réduire les accès à l'intérieur de l'école. Au pavillon principal, la secrétaire vous accueillera par le biais de la fenêtre intérieure entre les deux portes d'entrée, nous vous demandons d'attendre et de ne pas entrer dans l'école. Pour l'Annexe, la secrétaire s'adressera à vous par le biais de l'interphone extérieur.

Faites également attention aux objets oubliés le matin (chaussures, cahiers, manuels, lunch), la secrétaire attendra 8 h 30 avant de faire la tournée de distribution. Merci de votre collaboration.

## **PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES**

Comme à chaque début d'année, nous vous demandons un montant d'argent pour payer le coût d'achat des cahiers d'activités, l'agenda et le matériel divers dont votre enfant aura besoin cette année. Vous avez reçu une facture personnalisée à la première journée d'école de votre enfant qui mentionnait le montant exigé. **Svp, effectuez votre paiement en argent comptant au montant exact, nous ne retournons pas de monnaie ou par chèque à l'ordre de l'école Ahuntsic, en argent comptant d'ici le vendredi 3 septembre.** Svp, inscrivez le **prénom, le nom de famille ainsi que le groupe de votre enfant en bas à gauche sur le recto du chèque.**

**Veuillez noter que vous pouvez maintenant payer la facture en ligne, la procédure se trouve sur l'état de compte. Si vous avez plus d'un enfant, vous devez payer les frais scolaires séparément.** N'oubliez pas de retourner avec le montant la facture complète, l'enseignante vous retournera la partie facture signée et conservera le coupon avec le paiement.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR LES PARENTS DES DEUX PAVILLONS**

Le **jeudi 16 septembre prochain à 18 h 30**, nous vous invitons à une **assemblée générale virtuelle afin d'élire les membres du conseil d'établissement 2021-2022**. Vous recevrez par courriel au début de la semaine du 13 septembre la procédure pour participer à la rencontre via la plateforme ZOOM. **Trois postes seront à combler**, il s'agit de trois mandats de deux ans. De plus, durant cette assemblée, le président du CÉ de l'an passé en profitera pour vous faire un compte-rendu des réalisations faites en 2021-2022. Nous vous parlerons également des autres comités de l'école : l'OPP (Organisme de Participation des Parents), la Fondation, le comité bibliothèque et celui des parents utilisateurs du service de garde pour ceux d'entre vous qui aimeraient s'impliquer dans la vie scolaire de leur enfant.

## **RENCONTRE DES PARENTS (NOUVELLE DATE AU P. P.)**

Comme le CSSDM a pris une position institutionnelle et opte pour des rencontres virtuelles pour l'ensemble de ses établissements, nous avons déplacé **la rencontre des parents de tous les groupes du pavillon principal :**

- Pavillon principal au **mardi 7 septembre en virtuelle à 18 h 30**
- Annexe d'Auteuil **jeudi 9 septembre en virtuelle à 18 h 30**

L'enseignant de votre enfant vous fera parvenir le lien pour joindre la rencontre quelque jour avant la date prévue.

## **ASSIDUITÉ ET RETARD DES ÉLÈVES**

La fréquentation scolaire est obligatoire pour tous les élèves inscrits à l'école. **En cas d'absence ou de retard, vous devez toujours prévenir les secrétaires avant 8 h 15** pour nous informer du motif de l'absence de votre enfant. :

- pavillon principal au (514) 596-5167 poste 0
- annexe au (514) 596-5147 poste 0.

Vous pouvez le faire 24 heures sur 24 en laissant un message sur la boîte vocale de l'école.



Les retards des élèves sont très dérangeants pour l'enseignant et les autres élèves de la classe en plus de nuire à la réussite éducative de votre enfant. Ils seront donc comptabilisés et, comme précisé dans le code de vie, des sanctions seront prises à partir du cinquième retard non motivé.

## **CIRCULATION DES ÉLÈVES ET DES PARENTS**

**Voici horaire des surveillances du pavillon principal :**

Heures d'arrivée des élèves : AM : entre **7 h 53 et 8 h 01** PM : entre **12 h 54 et 12 h 59**

**Et celui de l'annexe :**

Heures d'arrivée des élèves : AM : entre **7 h 48 et 7 h 56** PM : entre **12 h 49 et 12 h 54**

Il est à noter qu'avant cette période, il n'y a aucune surveillance de la part des enseignants. La cour ne peut alors être occupée que par les élèves qui fréquentent le service de garde. C'est souvent quand les élèves flânent autour de l'école, sans surveillance, que des accidents ou des conflits peuvent se produire. Nous sollicitons la collaboration et la vigilance des parents.

Les parents sont toujours les bienvenus à l'école, mais cette année nous devons limiter les accès. **Pour assurer la sécurité de nos élèves, nous demandons à tous les gens qui se présentent à l'école de passer par la porte de l'entrée principale ou par le service de garde** pour annoncer leur présence et recevoir leur **cocarde de visiteur**. Les portes de cours sont réservées uniquement pour les entrées et les sorties d'élèves accompagnés du personnel de l'école.

**IMPORTANT :** La cour d'école est réservée aux enfants et au personnel de l'école. Ceci nous permet d'assurer une meilleure sécurité des élèves présents dans la cour. **Lorsque vous venez reconduire votre enfant au pavillon principal, nous vous demandons de ne pas bloquer l'entrée des cours d'école. Cela assure un passage sécuritaire et facile aux enfants.**

Si vous désirez parler à l'enseignant(e) de votre enfant, il faudra prendre rendez-vous soit en utilisant l'agenda ou en laissant un message au secrétariat. Les secrétaires se feront un plaisir de le leur remettre.

## **ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Des activités parascolaires seront offertes cette année, nous sommes à finaliser l'offre de service. Vous recevrez des informations prochainement.

## **PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE**

Vous trouverez sur notre site internet les informations pertinentes en lien avec notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence. <https://ahuntsic.cssdm.gouv.qc.ca/files/Plan-de-lutte-21-22.doc.pdf>

## **COVID-19**

Si votre enfant présente un symptôme compatible avec la COVID-19 :

- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Mal de tête
- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre
- Température **buccale** de 38,1 °C (100,6 °F) et plus

Vous devez suivre ces étapes :

- Garder votre enfant à la maison.
- Appeler la secrétaire de l'école pour l'en aviser et lui dire le motif de l'absence.
- Utiliser l'outil d'autoévaluation des symptômes en ligne  
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/> ou **contacter la DSP au 1 877 644-4545**
- Un enfant doit demeurer à la maison lorsque lui-même ou un membre de sa bulle familiale est en attente de résultat de dépistage, et ce, jusqu'à la réponse du test.
- Un formulaire doit être rempli par les parents au moment du retour de l'enfant dans son milieu éducatif à la suite d'une absence pour une contamination confirmée ou des symptômes liés à la COVID-19 (vous trouverez ce formulaire en pièce jointe).



### Situations pour lesquelles votre enfant doit être en isolement :

- a. Il a reçu un résultat de test positif
- b. Il est en attente d'un test ou d'un résultat de test
- c. Il est de retour de voyage
- d. Un membre de la bulle familiale a des symptômes et est en attente de résultat de test.

### Port du couvre-visage :

- Tous les élèves du primaire doivent porter un couvre-visage partout et en tout temps dans l'école
- Les élèves du préscolaire sont exemptés de cette mesure
- Le port du couvre-visage est obligatoire dans l'autobus
- Le couvre-visage est fourni par l'école

En raison des mesures sanitaires imposées, nous demandons aux parents d'éviter d'entrer dans l'école.

Voici 2 liens où vous trouverez des informations importantes et intéressantes :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-education-famille-covid-19/#c62686>

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

**Merci d'être vigilant et de bien respecter les procédures, il en va de la sécurité de toute notre école.**

### **BAC DES OBJETS PERDUS**

Comme cette année encore les accès à l'école sont limités, il sera plus qu'important d'identifier les vêtements de vos enfants tels que les chandails de coton ouaté, mitaines, vestes, gants, manteaux, pantalons de neige, cache-cous, vêtements d'éducation physique, casquette, bottes, chaussures, etc. Un bac se retrouve à l'entrée des deux bâtisses et les objets perdus y seront déposés. Lorsque les vêtements arriveront au bac, s'ils sont bien identifiés la secrétaire pourra les faire parvenir à votre enfant.

Merci de faire penser à votre enfant de vérifier dans le bac lorsqu'il cherche un objet.

### **SÉCURITÉ**

Pour les automobilistes : svp, **pas de stationnement sur le débarcadère** d'autobus (zone réservée) à l'entrée et à la sortie des élèves. Nous avons, encore cette année, des autobus scolaires qui ont besoin de cet espace, pour assurer la sécurité lors des embarquements et sorties des autobus. Évitez également le stationnement en double et les demi-tours sur Saint-Laurent. C'est dangereux pour les enfants qui ont à se faufiler entre plusieurs rangées de voitures. En plus du risque d'avoir une contravention.



Le service de « Kiss'n and go » sera encore disponible cette année. Une éducatrice du service de garde, bien identifiée par un dossard, sera présente sur le trottoir devant l'entrée du service de garde entre 7 h 30 et 8 h. Son rôle est d'accompagner votre enfant de votre voiture jusqu'au service de garde ou dans une des cours selon votre heure d'arrivée. Vous n'aurez pas à sortir de votre voiture, ce qui assurera une meilleure fluidité devant l'école.

Nos autobus seront également disponibles le soir pour ramener au pavillon principal les élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année qui ont une carte de transport, ceux inscrits au service de garde, aux activités parascolaires et les autres qui le voudront tant qu'il y aura de l'espace. Ne pas oublier que dans l'autobus scolaire le couvre-visage est obligatoire pour tous.

Pour les élèves : nous demandons le respect des consignes des brigadiers scolaires et l'utilisation des traverses piétonnières.

### **DATES IMPORTANTES À RETENIR**

- Vendredi 3 septembre** Date limite pour le paiement des frais scolaires
- Lundi 6 septembre** Fête du Travail, **congé pour tous**. L'école et le service de garde seront fermés.
- Mardi 7 septembre** Rencontre virtuelle des parents au pavillon principal à 18 h 30
- Jeudi 9 septembre** Rencontre virtuelle des parents à l'annexe à 18 h 30
- Lundi 13 septembre** Photos scolaire
- Jeudi 16 septembre :** Assemblée générale annuelle virtuelle des parents à 18 h 30
- Jeudi 30 septembre :** **Journée de déclaration de la clientèle scolaire** dans toutes les écoles du Québec. La présence de votre enfant à l'école cette journée est TRÈS IMPORTANTE pour valider officiellement sa fréquentation scolaire. Si votre enfant doit s'absenter, vous devez téléphoner à l'école pour motiver l'absence et prendre rendez-vous pour venir signer au cours de la journée le formulaire « Attestation de fréquentation 2021-2022 ».



### **SPORT ET SAINES HABITUDES DE VIE À L'ANNEXE**

Le programme sportif pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle qui ne font pas partie du programme AIDA est maintenu pour le moment. Nous espérons qu'il pourra mener à la participation d'un duathlon vers la fin mai. Les activités seront adaptées ou modifiées afin de respecter les règles sanitaires de la DSP.



### **PHOTOS SCOLAIRES**

La photo scolaire se fera le lundi 13 septembre. Encore cette année, c'est la compagnie « la boîte blanche » qui a été retenue (voir l'information en pièce jointe).

### **INSCRIPTIONS HOCKEY**

L'école Ahuntsic annexe est heureuse d'offrir à ses élèves (filles et garçons) de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, la possibilité de s'inscrire et de participer à des pratiques amicales (sans enjeu classement) de hockey sur glace en collaboration avec l'école Saint-André-Apôtre. Ces pratiques se dérouleront à la patinoire d'**Ahuntsic en collaboration avec l'école Saint-André-Apôtre. Vous pouvez inscrire votre enfant via le lien du formulaire Forms ci-dessous.**



<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXHwoQ5nv9blxDpR6uPDpxpUZUMDhaSkzJT0tURThEUEo5TzIZTDBISThWMC4u>



### **DES NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE L'AURORE BORÉALE**

Une foule d'activités et de nouveautés attendent vos enfants cette année. C'est madame Nathalie Scott, la responsable du service de garde, qui coordonnera l'équipe d'éducateurs et de surveillants de dîner. Vous pouvez la rejoindre au (514) 596-5213 du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 13 h 30. Vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à [ahuntsic.sdg@csgm.qc.ca](mailto:ahuntsic.sdg@csgm.qc.ca) Pour la rencontrer, vous devez vous présenter à la porte du service de garde durant les heures d'ouverture et sonner. C'est avec plaisir qu'elle répondra à toutes vos questions.

#### **Formulaire d'inscription**

Pour que votre enfant fréquente le service de garde ou le service du dîner, il est obligatoire de remplir un formulaire d'inscription recto verso dûment signé. Si vous désirez modifier la fréquentation de votre enfant durant l'année scolaire, vous devez nous en aviser deux semaines d'avance et venir remplir un nouveau contrat au service de garde. Pour assurer la sécurité de votre enfant, tout changement à son inscription (heure d'arrivée ou de départ, journées de fréquentation ou toute autre information pertinente) doit être fait de 24 h à 48 h à l'avance. Ces nouvelles informations doivent être transmises à l'attention de madame Nathalie Scott

### **Paiement des frais de service de garde ou de dîner**

Il est très important de toujours payer le solde du service de garde ou de dîner durant la première semaine de chaque mois. De plus, les parents des élèves provenant des autres écoles du CSSDM doivent refaire la procédure pour le paiement internet et utiliser le nouveau numéro de référence associé au nom du payeur sur l'état compte qui leur sera envoyé au début du mois de septembre. S'ils ne le font pas, le paiement ira dans le compte du service de garde de l'ancienne école de leur enfant et des procédures de transfert administratives devront être entreprises.

### **Entrées et sorties**

Tous les élèves inscrits au service de garde doivent passer par la porte du service de garde (située près de la grande cour) pour leurs entrées et sorties. Après l'école, lorsqu'un parent viendra chercher son enfant, il doit initialiser la feuille de présence qui est déposée sur la table entre les deux portes de l'entrée principale.

### **Boîte à lunch ou traiteur**

À l'école Ahuntsic et son annexe, nous n'avons pas de four micro-ondes pour la période du dîner. Il donc est essentiel de donner un repas froid ou un repas chaud dans un thermos **bien identifié** au nom de l'enfant. Encore cette année, le traiteur payant (Merenda) sera disponible pour offrir des repas à la période du dîner pour les parents qui en feront la demande. Vous recevrez sous peu de l'information. La distribution des repas commencera le lundi 13 septembre.

### **Les modes de paiement**

Le premier état de compte vous sera transmis par courriel au début du mois de septembre. Il sera payable dès sa réception. Si le paiement n'est pas reçu avant le 15 du mois, vous recevrez un avis papier vous rappelant du retard de votre paiement. Vous avez la possibilité de le payer par internet, par chèque et par Interac. Vous pouvez toujours envoyer le chèque à la responsable du service de garde par l'entremise de votre enfant. Cependant, veuillez noter que nous ne serons pas responsables du chèque perdu par votre enfant. Tout paiement en argent comptant doit être remis directement à madame **Nathalie Scott**. Vous ne pourrez plus laisser votre paiement dans la boîte aux lettres du service de garde. Une demande pour le paiement par carte de crédit a été faite. Aussitôt que ce type de paiement sera disponible, nous vous en ferons part. Le premier état de compte vous sera transmis par courrier dans la semaine du 6 septembre.

### **Nouvelle procédure pour l'inscription aux journées pédagogiques**

Si vous désirez que votre enfant fréquente le service de garde lors des journées pédagogiques, il est obligatoire qu'il soit préalablement inscrit. Pour chaque journée pédagogique, vous recevrez une invitation papier et par sondage « Forms » 2 à 3 semaines avant la journée. Vous aurez 5 jours pour inscrire votre enfant. Vous pourrez le faire en répondant au sondage en ligne ou en retournant le coupon-réponse que vous déposerez dans la boîte aux lettres du service de garde. Si nous ne recevons l'inscription dans le délai prescrit, votre enfant ne pourra pas participer à la journée pédagogique, il devra rester à la maison.

Passez une très belle année scolaire avec nous et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si une situation vous préoccupe.



Nathalie Parent  
Directrice

Zina Azira  
Directrice adjointe